NAIA NAILS

FORMATIONS

ORGANISME CERTIFIÉ QUALIOPI
ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION

Coaching *privé*

Perfectionnement technique individuel en prothésie ongulaire

2 jours	Individuel	Présentiel	600 €
14 HEURES	1 STAGIAIRE	DIEPPE (76)	NET DE TAXE

VERSION 1 · PROGRAMME MIS À JOUR LE 01/11/2026

1 Informations générales

INTITULÉ	Coaching privé en prothésie ongulaire — perfectionnement technique individuel
NATURE DE L'ACTION	Action de formation non certifiante (art. L6313-1, 1° du Code du travail)
MODALITÉ	Présentiel uniquement, formation individuelle (1 stagiaire)
DURÉE	2 jours consécutifs, soit 14 heures
HORAIRES	9h–12h et 13h–17h
DATES	Sur demande, fixées avec la stagiaire selon les disponibilités
LIEU	28 rue Sainte Catherine, 76200 Dieppe
TARIF	600 € les 2 jours, net de taxe (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Matériel et produits inclus
DÉLAI D'ACCÈS	15 jours minimum entre la demande et l'entrée en formation (délai de rétractation et constitution du dossier de financement inclus)
CONTACT	Pauline Duhamel — pauline7690@sfr.fr — 06 49 84 91 57 WhatsApp réservations : 07 83 41 51 70

ORGANISME	Naia Nails Formations — DUHAMEL PAULINE, SIRET 841 201 437 00016, déclaration d'activité n° 28760814176 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État). Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

2 Public visé, prérequis et positionnement

PUBLIC

Prothésistes ongulaires déjà formées, débutantes ou en activité, souhaitant se perfectionner sur une ou deux techniques précises.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation initiale en prothésie ongulaire ou exercer déjà le métier.

POSITIONNEMENT

Avant l'entrée en formation, la stagiaire remplit un questionnaire de positionnement et envoie des photos de ses réalisations. Un entretien téléphonique permet de vérifier les prérequis, d'identifier ses besoins et d'adapter le contenu des modules 3 et 5.

3 Objectifs pédagogiques

> **OBJECTIF GÉNÉRAL**
>
> Perfectionner sa pratique de la prothésie ongulaire pour réaliser des poses de qualité professionnelle, durables et conformes aux règles d'hygiène.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS — À L'ISSUE DE LA FORMATION, LA STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

1. Identifier ses axes d'amélioration techniques à partir de l'analyse de ses réalisations.
2. Appliquer le protocole d'hygiène et de désinfection du poste, des outils et des mains.
3. Préparer l'ongle naturel sans l'abîmer, à la main et à la ponceuse.
4. Réaliser la ou les techniques travaillées (pose gel, construction, architecture et apex, chablon, capsules, gainage…) selon les critères de la grille d'évaluation.
5. Réaliser une pose complète en autonomie, dans un temps compatible avec une activité professionnelle.
6. Réaliser des finitions propres et durables (limage, forme, top coat).
7. Définir un plan de progression personnalisé pour poursuivre son entraînement.

4 Contenu détaillé et déroulé

Le contenu des modules 3 et 5 est ajusté à chaque stagiaire selon les résultats du positionnement. Les numéros d'objectifs renvoient à la section 3.

Jour 1 Diagnostic, bases et apprentissage technique — 7 HEURES

HORAIRE	MODULE	CONTENU	OBJ.
9h–10h	**Module 1 — Diagnostic et analyse des besoins** 1 h	Accueil, présentation du déroulé, retour sur le questionnaire de positionnement, analyse des réalisations de la stagiaire, fixation des objectifs des 2 jours	*1*
10h–12h	**Module 2 — Hygiène, sécurité et préparation de l'ongle** 2 h	Protocole de désinfection du poste, des outils et des mains ; préparation de l'ongle naturel (cuticules, matification, déshydratation) ; choix des embouts et réglages de la ponceuse en sécurité	*2, 3*
13h–17h	**Module 3 — Technique travaillée sur modèle** 4 h	Démonstration complète par la formatrice, puis pratique guidée et corrigée en temps réel sur un premier modèle : application du produit, construction, architecture et apex	*4*

Fin du jour 1 : bilan oral des acquis et des points à retravailler (évaluation formative).

Jour 2 Perfectionnement, autonomie et évaluation — 7 HEURES

HORAIRE	MODULE	CONTENU	OBJ.
9h–10h	**Module 4 — Retour sur le jour 1** 1 h	Analyse de la tenue de la pose de la veille, correction des erreurs identifiées, exercices ciblés	*1, 4*
10h–12h	**Module 5 — Perfectionnement technique** 2 h	Approfondissement de la technique du jour 1 ou seconde technique selon les besoins, pratique guidée sur un second modèle	*4*
13h–15h30	**Module 6 — Pose complète en autonomie** 2 h 30	Réalisation d'une pose complète sans intervention de la formatrice, chronométrée, puis correction détaillée	*3, 4, 5*
15h30–17h	**Module 7 — Finitions, évaluation et plan de progression** 1 h 30	Limage, forme et top coat, conseils de durabilité et d'organisation en cabine ; évaluation finale ; bilan et rédaction du plan de progression	*6, 7*

5 Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode démonstrative (démonstrations par la formatrice), méthode active (pratique sur modèles avec corrections en temps réel), méthode interrogative (analyse des erreurs et échanges). Formation 100 % pratique et individualisée.

MOYENS TECHNIQUES

Poste de travail individuel équipé (table, lampe UV/LED, ponceuse, aspiration), matériel et produits professionnels fournis. La stagiaire amène un modèle par jour (2 modèles au total).

SUPPORTS REMIS

Fiche récapitulative de la technique travaillée et plan de progression personnalisé.

ENCADREMENT

Pauline Duhamel, prothésiste ongulaire et formatrice depuis 2017. Formations continues : Mad'in Beauty (2017), Nails Company (2020), Nails Lina (2021), master class Elya Maje (2023), Académie de l'Est (2024, gel et pédicure russe).

6 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉTAPE	MOYEN	MOMENT
Positionnement	Questionnaire, photos des réalisations, entretien	Avant la formation
Évaluation formative	Corrections en continu, bilan oral de fin du jour 1	Pendant la formation
Évaluation des acquis	Grille de critères appliquée à la pose réalisée en autonomie (module 6)	Jour 2
Satisfaction à chaud	Questionnaire de satisfaction	Fin de formation
Satisfaction à froid	Questionnaire envoyé à la stagiaire	1 à 3 mois après

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Feuille d'émargement signée par demi-journée par la stagiaire et la formatrice.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et les résultats de l'évaluation des acquis, et certificat de réalisation.

ACCOMPAGNEMENT

La formatrice reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h avant la formation, pendant, et jusqu'à un mois après.

7 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Toute situation est étudiée avant l'inscription afin de proposer des adaptations (rythme, poste de travail, supports). Si l'adaptation n'est pas possible, la stagiaire est orientée vers les partenaires compétents (Agefiph, Cap emploi).

RÉFÉRENTE HANDICAP

Pauline Duhamel — pauline7690@sfr.fr — 06 49 84 91 57

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

8 Financement et conditions

Formation éligible à une prise en charge, notamment par le FAFCEA pour les artisans, sous réserve d'acceptation du dossier. Un devis et une convention ou un contrat de formation sont établis avant l'entrée en formation.

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

- **Rétractation (stagiaire finançant elle-même sa formation)** — délai de 10 jours à compter de la signature du contrat de formation, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans frais ni justification (art. L6353-5 du Code du travail). Aucune somme ne peut être exigée avant la fin de ce délai ; l'acompte versé ensuite ne peut dépasser 30 % du prix, le solde étant payé au fil de la formation (art. L6353-6).
- **Annulation plus de 15 jours avant le début** — report sans frais ou remboursement intégral des sommes versées.
- **Annulation moins de 15 jours avant le début, ou absence le jour J** — 30 % du prix restent dus à titre de dédit. Ce dédit ne peut pas être pris en charge par un financeur (FAFCEA, OPCO) ni facturé comme une action de formation.
- **Abandon en cours de formation** — seules les heures effectivement réalisées sont facturées, au prorata (art. L6354-1). En cas de force majeure dûment justifiée (maladie, accident…), aucune autre somme n'est due.
- **Annulation ou report par l'organisme** — en cas d'empêchement de la formatrice, une nouvelle date est proposée ; si elle ne convient pas, les sommes versées sont intégralement remboursées.

9 Suites de parcours

À l'issue du coaching, la stagiaire peut poursuivre son perfectionnement avec un nouveau coaching sur une autre technique ou avec les formations en ligne Naia Nails Formations. Formation non certifiante : aucune équivalence ni passerelle vers une certification.

Réserver votre *coaching privé*

WHATSAPP 07 83 41 51 70
E-MAIL pauline7690@sfr.fr
ADRESSE 28 rue Sainte Catherine, 76200 Dieppe